

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 284/2022

A la Société LEDITAC Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/MF/MINEPSP/CABMIN/CGPMP/2018, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million deux cent un mille deux cent quarante-trois (USD 1.201.243) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit USD 8.409 (dollars américains huit mille quatre cent neuf)

Fait à Kinshasa, le 30/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général *ai en mission*
KALIKAT KALEMBE Benoit
Directeur Général Adjoint *ai*